

## Covid-19 : un point de situation

Chers Collaborateurs et Collaboratrices,

Comme promis début juin, je reviens vers vous avec une analyse sur l'évolution de la pandémie COVID ainsi que les mesures qui en découlent. Grâce à l'intensive campagne de vaccination dans notre pays, le nombre de personnes gravement malades reste sous contrôle. De plus en plus de nos compatriotes sont complètement vaccinés, ce qui est une excellente nouvelle. Certains grands centres de vaccination ferment dorénavant leurs portes et à ce sujet je tiens tout particulièrement à remercier vivement le personnel de la Composante Médicale et des différentes unités venus en renfort aux différents centres pour le formidable travail qu'ils ont effectué au profit de la population et de la Défense. Cette opération fut un réel succès !

J'encourage encore une fois les militaires qui sont toujours hésitants, à se faire vacciner, et ce dans l'intérêt de tous. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, n'oubliez pas non plus d'enregistrer vos données de vaccination dans l'outil de la Défense (@medcovid). Cela nous permettra, dans le respect du secret médical, d'avoir une vue globale de l'état de vaccination de la population de la Défense.

Malheureusement, malgré ces nouvelles positives, le virus circule encore beaucoup et les chiffres des contaminations sont même en hausse. Nous devons donc rester prudents, particulièrement face aux nouveaux variants parmi lesquels le très contagieux variant Delta. Le taux de contamination peut repartir très vite à la hausse. Il suffit de regarder la coloration de la carte de l'Europe pour s'en rendre compte. Les retours de vacances, souvent en provenance de zones oranges ou rouges, sont un facteur de risque important. Restons donc vigilants et continuons à appliquer les mesures de précaution élémentaires : respecter la distanciation sociale, porter le masque lorsque nous nous trouvons dans des locaux mal aérés, et partout où une obligation légale subsiste (comme les auditoires, les salles de conférence, bibliothèques, lieux de culte), appliquer les mesures d'hygiène, aérer les locaux, organiser nos activités de préférence à l'extérieur, etc. Ceci doit certainement être le cas lorsque nous nous trouvons en compagnie de collègues qui ne sont pas encore complètement vaccinés. La vaccination complète n'exclut d'ailleurs pas une contamination.

Sur base de l'évolution de la situation et des décisions du dernier Comité de Concertation, je suis d'avis qu'il existe malgré tout des opportunités afin de continuer à normaliser notre manière de vivre et de travailler. A partir du 1 septembre, les règles suivantes seront d'application :

- Le télétravail n'est plus une obligation, mais reste encouragé pour le personnel de la Défense qui peut effectuer ses tâches depuis son domicile. La Défense reste favorable à plus de télétravail dans le cadre du « New Way Of Working ». Les Chefs de Corps traiteront les demandes qui seront introduites de la façon la plus large possible et la limitation réglementaire du nombre de jours reste suspendue.

*Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible*

- Nos écoles et organismes de formation peuvent de nouveau utiliser toutes leurs capacités de logements et de formation (pré-corona) afin de mener à bien leurs missions. Les risques seront limités par le travail en bulles, l'utilisation intensive des masques buccaux et l'application stricte des mesures d'hygiène. Il faut également apporter une attention toute particulière à la qualité de l'air dans tous les locaux (voir plus loin).
- Pour ce qui concerne les règles relatives à l'HoReCa à l'intérieur, nous nous conformons aux règles actuellement en vigueur dans le secteur civil : maximum 8 personnes à la même table et une distance de 1.5 mètre entre les tables. Le port du masque est obligatoire lorsque l'on se déplace. Les assouplissements qui seront d'application dans certaines parties du pays à partir du 1 septembre NE seront pour l'instant PAS appliqués à la Défense. Les présentes mesures sont également d'application pour les réceptions et les repas à l'intérieur.
- Il n'y a plus de limitation pour les activités (activités PR, cérémonies militaires, concerts, ...) de moins de 200 personnes à l'intérieur et de moins de 400 personnes à l'extérieur, ceci pour autant que les autorités locales compétentes n'en décident pas autrement. Il n'y a pas de limitation quant au nombre d'exécutants. Les événements rassemblant plus de 200 participants en intérieur et plus de 400 participants en extérieur, peuvent avoir lieu moyennant l'utilisation du *Covid Safe Ticket*. L'avis des représentants de la chaîne de prévention sera toujours sollicité.
- Pour ce qui concerne les activités sportives : rien ne change. Elles sont aussi bien autorisées à l'intérieur qu'à l'extérieur en ce compris pour le passage des épreuves sportives. Ces dernières sont cette année uniquement obligatoires lorsqu'elles revêtent un caractère statutaire. Il faut apporter une attention toute particulière à la qualité de l'air dans toutes les salles de sport (voir plus loin).
- Nous continuons à insister sur la plus grande prudence lors des voyages dans des zones à risques. Les règles émises par le Comité de Concertation et qui s'adressent à toute la population belge sont également d'application pour le personnel de la Défense, même complètement vacciné (compléter le *Passenger Locator Form*, Test PCR, Quarantaine, ...).
- Les contacts à haut risque doivent être systématiquement évités. En cas de contact, même les personnes complètement vaccinées devront être placées en quarantaine et subir des tests PCR.

L'utilisation d'appareils de mesure de CO<sub>2</sub> est en principe obligatoire lors de TOUTES les activités à l'intérieur. Je veux ici insister sur le fait que la Défense travaille à l'achat et à la distribution de ces appareils. Ces efforts seront poursuivis nonobstant le fait que le marché est actuellement saturé. Une attention toute particulière sera accordée aux locaux qui ne disposent pas encore d'appareil de mesure de CO<sub>2</sub>. Ces locaux seront tout particulièrement aérés et ventilés.

Pour conclure, je vous informe que notre organisation se penche actuellement sur l'attitude à avoir vis-à-vis des personnes qui refusent le vaccin. Une politique à ce sujet sera définie dans les prochaines semaines. Les considérations importantes sont le déroulement sûr de nos activités et le fait que la toute grande majorité de notre personnel ne soit pas impactée négativement par le comportement d'une petite minorité. Chers Collaborateurs et Collaboratrices, les vaccins sont sûrs et protègent très bien. Au plus les gens sont vaccinés, au moins le virus peut circuler et au plus vite nous pourrons assouplir les mesures en vigueur.



Michel Hofman  
Amiral  
Aide de Camp du Roi  
Chef de la Défense